

Québec, le 8 février 2005

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité
écologique du parc national du Mont-Orford**

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre demande d'information du 26 janvier 2005 en référence au dossier précité. En réponse à cette demande, vous trouverez ci-jointes deux cartes précisant la localisation de certains peuplements candidats d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) situés à l'intérieur et à la périphérie du parc national du Mont-Orford. Vous recevrez également par voie électronique les fichiers géomatiques correspondants.

Actuellement, notre banque de données sur les EFE indique la présence de deux propositions d'EFE dans le parc :

- La première est une forêt refuge d'espèces menacées ou vulnérables (n° 75). Elle est séparée en deux secteurs et totalise 363 ha. Sa localisation est adéquatement représentée sur la carte de « localisation des terrains de l'échange proposé dans le cadre du projet Intermont et des écosystèmes forestiers exceptionnels » de décembre 2004 (annexe 1 de la pièce DB4).
- La seconde est un écosystème rare à chêne rouge (n° 145). Jusqu'à ce jour, cette proposition n'avait été localisée que sommairement en se basant, notamment, sur l'appellation des strates de la carte forestière. Ainsi, divers peuplements potentiels totalisant près de 250 ha avaient été ciblés mais aucun travaux de vérification n'avaient encore été effectués.

Le travail réalisé par notre équipe, en réponse à votre demande, porte spécifiquement sur la localisation des chênaies à chêne rouge, en particulier sur les versants sud des monts Orford et Giroux, de même que dans les secteurs du massif des Chênes et du mont Chauve, dans le Nord du parc. Afin de localiser plus précisément ces peuplements, notre équipe a eu recours à des travaux de photo-interprétation.

...2

Les nouvelles cartes des chênaies ci-jointes indiquent toujours la présence de peuplements candidats de chêne rouge sur les versants sud des monts Orford et Giroux et sur le massif des Chênes. Toutefois, leur délimitation a été largement modifiée, en particulier sur les hauteurs du mont Orford, le long des ruisseaux du Versant et Sinueux, de même que dans le secteur Nord du parc où plusieurs nouveaux peuplements candidats ont été ajoutés.

Il faut bien comprendre que de tels travaux de photo-interprétation ne constituent généralement qu'une étape intermédiaire dans l'identification des peuplements forestiers. Afin de confirmer hors de tout doute l'identité de ces forêts, il serait aussi nécessaire de procéder à des travaux d'inventaire sur le terrain. Nous tenons à préciser que de tels travaux de contrôle peuvent généralement être réalisés pendant l'hiver.

Pour l'instant, en absence de contrôles adéquats sur le terrain, les cartes produites ne peuvent constituer qu'une nouvelle approximation de la réalité. À défaut de certitudes absolues, ces cartes indiquent désormais trois classes de potentiels : *i*) les peuplements correspondant fort probablement à des chênaies (137 ha), *ii*) les peuplements où des chênes semblent exister mais en mélange avec d'autres essences (103 ha) et *iii*) d'autres peuplements potentiels difficiles à évaluer sur les photos et dont il faudra confirmer l'identité sur le terrain (53 ha).

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

NV/nl

Normand Villeneuve, ing.f. Ph.D.
Groupe de travail sur les écosystèmes
forestiers exceptionnels

p. j. (2)

c. c. M. David Boudreault (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement)
M. Serge Alain (Direction des parcs, MRNFP)
M^{me} Nathalie Camden (Direction de l'environnement forestier, MRNFP)